

LES NOUVELLES DU GRIP

Lettre d'information
du Groupe de recherche
et d'information sur la paix
et la sécurité (GRIP)

Trimestriel n° 21 – 3e trimestre 2001
GRIP - Rue Van Hoorde, 33
B - 1030 Bruxelles
Tél.: (32.2) 241.84.20
Fax: (32.2) 245.19.33
E-mail: admi@grip.org
Website: www.grip.org
Ed. resp.: Bernard Adam
(Dépôt 1030 Bruxelles 3)

Après les attentats du 11 septembre

Comment désamorcer le fléau du terrorisme?

L'horreur des attentats de New York et Washington a plongé le monde entier dans l'incrédulité, la tristesse et la colère. Cet acte inqualifiable, condamné unanimement, a créé un vaste mouvement de solidarité en direction de la population civile américaine.

Après l'émotion, la réflexion s'impose afin que la réaction face au terrorisme soit judicieuse. Les deux questions essentielles sont: comment en est-on arrivé là et comment faire pour que cela ne se reproduise plus? Ces questions doivent être abordées en même temps car le choix des moyens qui permettra d'éliminer le terrorisme dépend du diagnostic que l'on portera sur les causes profondes qui entraînent certains à commettre de tels actes.

Il ne faut pas se tromper de méthode. Les sociétés démocratiques doivent fonctionner dans la transparence, la tolérance et la liberté de mouvement des personnes et des biens. D'où leur très grande fragilité et leur vulnérabilité face au terrorisme.

Croire que l'on peut se replier dans une forteresse et se protéger en utilisant surtout des moyens militaires ou sécuritaires est illusoire.

Ce type de conception était relativement proche de ce que pensaient les Américains jusqu'au 11 septembre. Garderont-ils cet état d'esprit? Ou bien l'électrochoc qu'ils ont subi les amènera-t-il à changer de position?

Deux scénarios sont donc possibles. Le premier, pessimiste, serait la continuation, voire l'amplification, d'une politique étrangère américaine unilatéraliste et privilégiant l'action militaire dans la défense de leurs intérêts partout dans le monde. Ceci amènerait les Etats-Unis à agir, comme l'a laissé en-

tendre le président Bush à ses compatriotes, de manière puissante et guerrière. D'où le risque d'un engrenage de violence qui ne ferait que conforter les candidats terroristes dans leur désir de se battre contre la superpuissance américaine. Ce serait donc la logique de guerre qui prévaudrait de part et d'autre. Les Etats-Unis tomberaient ainsi dans le piège infernal tendu par les terroristes puisque leur objectif est précisément de créer et d'entretenir un climat d'insécurité et de violence.

Mais un autre scénario, plus optimiste, pourrait apparaître. Ce serait la conséquence d'une prise de conscience des erreurs commises dans le passé dans la conduite de la politique extérieure américaine.

L'attitude des Américains dans plusieurs domaines a en effet été perçue par certains comme arrogante et a créé les conditions de sa propre insécurité. Il est vraisemblable que les attentats du 11 septembre soient la conséquence de cette politique et qu'ils aient été victimes de leur volonté de maintenir leur hégémonie politique et économique sur toute la planète.

Au-delà de l'apparent langage guerrier du président Bush à destination de son opinion publique intérieure, certains signes pourraient indiquer un changement de politique. Le secrétaire d'Etat Colin Powell fait savoir que la riposte américaine pouvait être militaire mais aussi économique, politique, diplomatique ou financière. Ceci a rassuré les dirigeants européens qui ont multiplié leurs déclarations dans ce sens.

De plus, au lieu de lancer des actions unilatérales, les Etats-Unis semblent renouer avec une pratique plus multilatérale: le Conseil de sécurité

(suite page 2)



PARUTIONS RÉCENTES

Livres reçus

La mondialisation armée Le déséquilibre de la terreur

Claude Serfati, Editions Textuel, Paris, 2001, 174 p.

Les « dividendes de la paix » de la fin de la Guerre froide n'ont pas tenu leurs promesses : Claude Serfati, dans son essai très argumenté, démontre comment nous nous acheminons vers le renforcement des systèmes militaro-industriels, surtout américains. Leur vitalité se nourrit de la mondialisation et la production d'armes est de plus en plus attractive pour le capital financier.

Droit, légitimation et politique extérieure: l'Europe et la guerre du Kosovo

Olivier Corten et Barbara Delcourt (ss. la dir.), Bruylant, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2001, 310 p.

L'étude est fondée sur une analyse des discours produits lors de la guerre du Kosovo par les autorités européennes, que ce soit dans le cadre de la PESC, à l'échelon national (belge, en particulier) ou au sein d'autres institutions internationales (spécialement l'OTAN). Il ne s'agit pas, ici, d'évaluer la légitimité ou la légalité de l'opération, mais de comprendre le processus de légitimation auquel elle a donné lieu. Ce livre entre dans le cadre de l'action de recherche concertée « Gouvernement et légitimité de l'Union européenne » au sein de l'ULB.

L'éthno-nationalisme en Europe occidentale

In « Problèmes politiques et sociaux » n°843, dossier constitué par Xavier Crettiez, La Documentation française, Paris, 2001, 83 p.

Le document est constitué d'une collection de textes courts, datant au plus d'une vingtaine d'années, divisés selon des approches thématiques. Les principaux mouvements étudiés sont nord-irlandais, basques et... corses. La notion même d'éthno-nationalisme, en opposition au nationalisme centralisateur issu du 19^e siècle, ne fait pas l'unanimité parmi les auteurs. Reconnaissons que ce sont des questions récurrentes, dont la force centrifuge se nourrit paradoxalement du dynamisme même de la construction européenne. Le document a le mérite d'être une première approche, claire et lisible, que l'on complètera par d'autres lectures.

The Atlantic Alliance for the 21st Century

Alfred Cahen, Presses interuniversitaires européennes - Peter Lang, Bruxelles, 2001, 139 p.

Publié *in memoriam*, ce texte a été initialement écrit à l'occasion des 50 ans de l'OTAN. Dans l'esprit d'un Paul-Henri Spaak, il veut concilier lien transatlantique et construction d'une Europe politique forte; ceci est donc un passage en revue un peu synthétisé de toutes les grandes questions relationnelles des institutions de défense. Alfred Cahen fut secrétaire-général de l'UEO, diplomate belge et professeur.

des Nations unies a été saisi dès le 12 septembre, et ils ont annoncé leur désir de créer une vaste coalition internationale de lutte contre le terrorisme, notamment avec les pays arabes et musulmans.

Parallèlement à des actions politiques et économiques – notamment le démantèlement des mécanismes de financement – des actions de police seront nécessaires afin d'identifier, interpeller et déferer devant les tribunaux les acteurs et commanditaires des actes de terrorisme. Il serait judicieux d'accélérer la ratification par les Etats de la Convention sur la constitution de la Cour pénale internationale afin qu'elle soit mise en place au plus vite.

Ces actions nécessiteront vraisemblablement l'emploi de moyens militaires et le concours des services de renseignement. Ceci devrait se réaliser dans le cadre d'une résolution du Conseil de sécurité, qui pourrait créer une « agence internationale de lutte contre le terrorisme » dont le but serait d'encadrer ces actions et mettre au point une stratégie globale.

Mais parallèlement à ces actions de police, il est essentiel de repenser collectivement dans le cadre des Nations unies les moyens à mettre en place afin d'améliorer la sécurité internationale. Ceci implique la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et les différents trafics (d'armes notamment), mais aussi une politique concertée et résolue de prévention et de résolution pacifique des conflits, ceux-ci représentant le terreau dans lequel se nourrissent les groupes terroristes. Et l'on pense immédiatement au conflit israélo-palestinien qui engendre et entretient bon nombre d'actes violents et terroristes. Enfin, à long terme, il s'agit de lutter contre les disparités socio-économiques pour une coopération internationale afin d'amoinrir les rancoeurs de ceux qui se sentent exclus, autre cause de réactions brutales pouvant parfois mener au terrorisme.

Bernard Adam

Directeur du GRIP.
(19 septembre 2001)

Conférence des Nations unies sur les armes légères : un succès mitigé

La « Conférence des Nations unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects » s'est tenue du 9 au 21 juillet 2001 à New York. Il s'agissait de la première conférence sur les armes légères organisée par les Nations unies.

Pour rappel, le but de cette conférence était de tenter d'établir des engagements si possible contraignants concernant des mécanismes concrets de lutte contre le trafic et la prolifération des armes légères qui alimente les groupes mafieux, criminels et terroristes.

Plusieurs Etats, dont la Chine ou ceux de la Ligue arabe étaient peu désireux d'adopter un programme d'action ambitieux. Mais ce sont les Etats-Unis qui ont failli faire échouer la conférence en maintenant une position intransigeante sur plusieurs points. Ils ont rejeté toute discussion sur un meilleur contrôle de la détention d'armes par les particuliers (pour rappel, il y a une arme par habitant aux USA, qui possèdent le triste record de morts par arme à feu parmi les pays développés). Ils ont également refusé de s'engager à ne pas livrer d'armes aux groupes non étatiques. Ceci est pourtant très important dans la lutte contre le terrorisme.

Cependant, grâce aux efforts de certains pays, dont ceux de l'Union européenne, un programme d'action a pu être adopté. Après avoir énuméré une série de recommandations (non contraignantes), les points sur lesquels des progrès ont été réalisés sont :

- Lancement d'une étude sur la mise en place d'un instrument international sur le traçage/marquage des armes légères.
- Etudier le renforcement du contrôle des intermédiaires (courtiers) qui sont souvent impliqués dans les trafics d'armes légères.
- Convocation d'une nouvelle conférence au plus tard en 2006, avec réunion de suivi tous les deux ans.

Bien qu'elle ait déçu les attentes des ONG et de la plupart des gouvernements, cette conférence a donc été un premier pas prometteur. Les ONG et les Etats désireux de progresser dans le domaine de la limitation de la circulation des armes légères restent donc mobilisés.

Bernard Adam

La guerre, enfants admis : un phénomène de plus en plus préoccupant*

L'exploitation des enfants à des fins militaires est aussi vieille que la guerre elle-même. A l'école, nous avons tous entendu parler de l'éducation guerrière des Spartiates, au 4^e siècle avant notre ère. Dès 11-12 ans, les garçons étaient parés pour le combat, prêts à défendre la cité.

Dans l'Europe du Moyen-Age, on retrouve des enfants, non pas sur les champs de bataille, mais au service des chevaliers. Après les combats, réglés entre hommes, les écuyers – souvent des gamins – se voyaient confier l'entretien du cheval, de l'armure et des armes.

Au 18^e siècle, sait-on combien de moussaillons ont péri dans les batailles navales ? En raison de leur petite taille – ils avaient entre 10 et 15 ans –, on les utilisait pour se faufiler dans l'épaisseur de la double coque afin d'asperger d'eau froide les canons brûlants. Quant aux jeunes tambours qui battaient la charge à l'occasion des grandes batailles sur terre, leur sort n'était guère plus enviable.

Nous savons tous que les enfants sont malléables et à quel point il est facile d'influencer un public jeune. De tous les temps, le choix d'un adolescent de s'enrôler comme combattant est allé de pair avec un certain bourrage de crâne, avec les idées distillées à travers les manuels scolaires, les médias, la famille... La Première Guerre mondiale et notamment la période qui l'a précédé, sont à cet égard exemplaires. En témoigne la lettre d'un jeune Breton qui avait réussi à s'engager à l'âge de 15 ans, au lieu des 17 requis, et qui souhaitait se confier à son instituteur : « Je ne pourrais pas vivre sous le joug de l'ennemi, c'est pourquoi je suis soldat. Ce sentiment d'honneur, c'est à l'école que je l'ai appris, et c'est vous, mon cher maître, un de ceux qui me l'ont enseigné ! »

Nul n'ignore les ravages que devait faire plus tard la propagande nationale-socialiste dans la jeunesse allemande. Avec la « dernière levée », quelques semaines avant la capitulation, l'Allemagne nazie envoyait des centaines de milliers d'enfants à la casse. L'histoire retiendra cette terrible photo qui montre Hitler tapotant la joue d'un petit soldat d'une douzaine d'années sur l'uniforme duquel il vient d'épingler la croix de fer.

Dans un passé plus récent

Sur tous les théâtres d'opération en Indochine, les enfants étaient de la partie, que ce soit au Vietnam ou durant les an-

nées d'horreur au Cambodge, du temps des Khmers rouges. Les dessins d'enfants qui ont vu leurs parents torturés et massacrés représentent souvent les bourreaux khmers sous les traits de très jeunes garçons.

Dans les rues de Belfast, on les a vus braver les troupes anglaises. Au Nicaragua, c'est d'abord eux – les *muchachos* – qui ont chassé le dictateur Somoza (fin des années 70). A 10 ans, ils construisaient les barricades dans les rues de Managua, à 13-14 ans, ils tiraient au fusil d'assault, à 16 ans, ils faisaient déjà figure d'anciens combattants. De Beyrouth à Soweto, de la Birmanie à l'Erythrée, des maquis mozambicains aux camps de réfugiés palestiniens, en passant par l'Afghanistan, le Guatemala, les Philippines..., partout, ils étaient au rendez-vous. Sur la plupart des champs de bataille, durant les années 70 et 80, les combattants en culotte courte faisaient partie du décor.

Mais pour les voir sortir de l'ombre, il a fallu attendre la guerre Iran-Irak (1980-1988). Pour contrer l'armée de l'« infâme



Saddam », infiniment mieux équipée, Téhéran misait sur la « masse humaine », les gosses en tête. Ils ont ainsi été des milliers à être envoyés en première ligne pour faire sauter les mines et se jeter, grenade à la main, au-devant des mitrailleuses ennemies. Une incroyable boucherie. Mais en mourant en martyr, ils allaient entrer au paradis d'Allah...

Durant les années 90, les enfants-guerriers seront de plus en plus nombreux : Ouganda, Colombie, Tchétchénie, Libéria, Sri Lanka, Congo, Kurdistan, Algérie, Kosovo... Au moment de la page la plus sombre de cette fin du 20^e siècle – le génocide rwandais –, on les retrouve non seulement du côté des nombreuses victimes mais aussi parmi les acteurs de cette tragédie. Ils ont assassiné d'autres gamins, d'autres filles, leurs semblables. On les appelle les « enfants génocidaires ».

Conflits d'un genre nouveau, armes légères

Depuis la nuit des temps, des enfants ont donc pris part à la guerre. Comme espions, guetteurs, messagers..., plus rarement comme combattants. Le tableau a fort changé – les gosses, toujours plus nombreux, sont davantage impliqués ! – depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, d'abord en raison de la **nature des conflits**. La guerre « traditionnelle » entre Etats n'est plus la règle, elle est devenue une exception. Sur les quelque cinquante conflits armés de ces dernières années, seuls deux ou trois ont opposé, comme principaux protagonistes, les troupes régulières de deux Etats souverains. Pour le reste, il s'agit de conflits que l'on peut qualifier, sommairement, d'« internes ».

Fini le temps des batailles rangées. Les lignes de front sont devenues quasi inexistantes et la guerre s'est infiltrée dans les villes, dans les maisons, dans les familles. Tant et si bien qu'il est devenu presque impossible de faire une distinction entre combattants et population civile. Selon une statistique souvent citée, la proportion de victimes civiles était de 5% durant la Première Guerre mondiale, de 48% déjà durant la Deuxième alors qu'elle avoisine aujourd'hui les 90% ! Les innocents, des femmes et des enfants, sont désormais attaqués et tués de façon ciblée, le pillage des civils et la terreur à leur égard font partie des stratégies de guerre. L'« honneur du guerrier » n'est plus qu'un lointain souvenir...

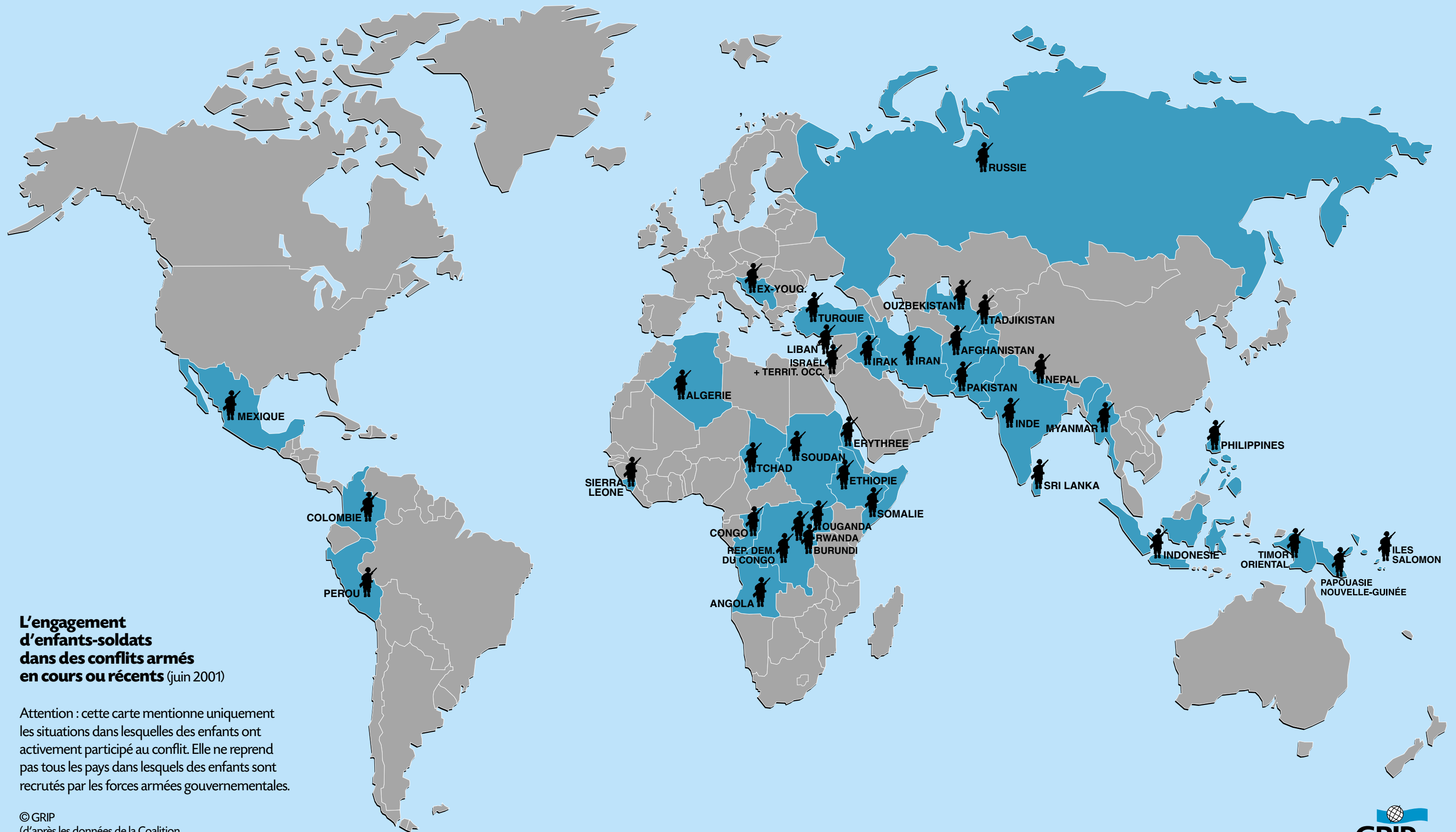
Deuxième explication de la très forte implication des enfants dans les conflits de ces dernières décennies : **le développement et la prolifération des armes légères**. A la guerre pour tout le monde, il fallait joindre des armes pour tous, y compris les goss-

* Extraits de l'ouvrage « La guerre, enfants admis », une étude que le GRIP – en partenariat avec la Croix-Rouge, Amnesty International et l'UNICEF – vient de consacrer aux enfants-soldats. Un livre de 192 pages, largement illustré, rédigé par une vingtaine de spécialistes mais néanmoins accessible à un large public. Pour tout renseignement :



Rue Van Hoorde, 33 B-1030 Bruxelles
T. (32.2) 241.84.20 – Fax (32.2) 245.19.33
E-mail : publications@grip.org
site web : www.grip.org

Les enfants-soldats dans le monde



L'engagement d'enfants-soldats dans des conflits armés en cours ou récents (juin 2001)

Attention : cette carte mentionne uniquement les situations dans lesquelles des enfants ont activement participé au conflit. Elle ne reprend pas tous les pays dans lesquels des enfants sont recrutés par les forces armées gouvernementales.

© GRIP
(d'après les données de la Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants-soldats)

ses. Rapides et légères, de préférence. L'industrie s'est adaptée.

Il y a une génération à peine, les armes de guerre étaient, pour la plupart, lourdes et encombrantes; faire participer des mineurs aux combats n'était pas toujours évident. Tant qu'il n'avait pas atteint une certaine maturité physique, l'écuyer du Moyen-Age ne pouvait espérer endosser l'armure de son maître!

A présent, les armes semi-automatiques et les fusils-mitrailleurs sont ultra-légers. Ils peuvent être portés et utilisés – sans entraînement spécifique – par un enfant de 10 ans, sont suffisamment simples pour qu'il puisse les démonter et les remonter. Une simple pression sur la détente, et hop, c'est parti. Un jeu d'enfant...

En raison du faible coût et de leur disponibilité, les FAL, M-16 et autres Kalachnikov ont non seulement transformé des conflits locaux en affreuses tueries, elles ont aussi amené les enfants-soldats des marges jusqu'au cœur même des conflits modernes.

Le profil de l'enfant-soldat

Qui est-il? D'où sort-il? Quel est son parcours? Si chaque conflit et même chaque enfant mérite une attention particulière, l'on peut néanmoins déceler un certain nombre de convergences: (1) l'enfant-soldat est issu d'un milieu pauvre, défavorisé; (2) il provient des zones de conflit et (3) il a des attaches familiales rompues, voire inexistantes.

Le service militaire devrait toucher tous les citoyens, de façon égale. Mais dans la pratique, un adolescent d'un milieu social aisé peut y échapper, grâce à l'influence ou l'argent. Enlevé lors d'une opération de recrutement forcé, il pourra souvent être racheté par sa famille. Ce n'est pas un hasard si les recruteurs se concentrent sur les couches de population les plus fragiles, opposant le moins de résistance, ceux tout en bas de l'échelle sociale.

Pour ce qui est de l'engagement de plein gré, ce sont encore les plus paumés que l'incitant social et économique va attirer. Plus que la misère, c'est sans doute le fait d'être privé d'éducation qui caractérise le volontaire. Faut-il dès lors s'étonner qu'en Afghanistan, où 90% des jeunes n'ont plus accès à l'école, la proportion d'enfants-soldats soit passée de 30% à au moins 45% au cours des dernières années?

Dans les zones de conflit, et plus encore au sein d'un camp de réfugiés, on retrouve tous les facteurs – sous forme aiguë – qui prédisposent l'enfant à s'engager comme volontaire: absence d'alternatives et tendance à considérer la guerre comme quelque chose de normal. Combien

d'enfants n'ont-ils pas fait leurs premiers pas entre les soldats? Pas étonnant qu'ils endossent l'uniforme, très jeune, comme leur papa. Mais «tombés dedans» tout petits, dans cet univers pour le moins particulier, ils auront d'autant plus difficile à s'en extraire plus tard.

Dans toute société, les enfants séparés de leur famille, et quelle qu'en soit la cause, constituent le groupe le plus vulnérable. En temps de guerre, ils sont particulièrement nombreux.

Grâce à sa protection et son assistance, la famille peut être considérée comme un rempart contre diverses formes de recrutement. A l'inverse, sans attache familiale, le jeune va chercher un substitut; il est alors souvent tenté de rejoindre l'armée ou un groupe de rebelles.

Toujours à propos du profil de l'enfant-soldat, il existe une autre frontière, celle du sexe. Comme nulle part ailleurs,

comme crime de guerre, du recrutement des enfants de moins de 15 ans – le droit international fixe à 15 ans l'âge minimum pour s'enrôler! – dans les statuts de la nouvelle Cour pénale internationale (1998); l'adoption du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant – interdisant toute implication des moins de 18 ans dans les conflits armés, et toute forme de recrutement forcé – par l'Assemblée générale des Nations unies, le 25 mai 2000.

Autre percée: des gouvernements utilisant des enfants-soldats commencent désormais à se soucier de l'impact négatif pour leur image. Du côté des forces armées irrégulières, la partie s'annonce nettement plus ardue. Comment convaincre des seigneurs de la guerre qui combattent sans foi ni loi, bafoient les règles ou normes les plus élémentaires et qui ne se sentent nullement liés par des conventions internationales?

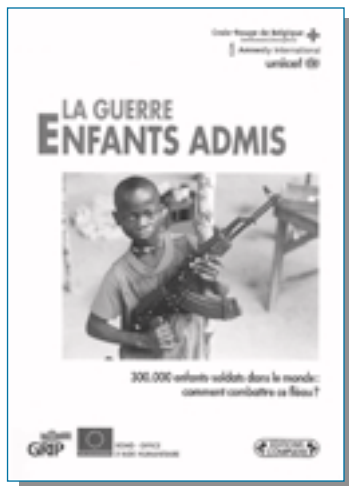
Il reste donc énormément à faire. La mobilisation internationale ne pourra passer sous silence les causes des différents conflits (pauvreté, mal-développement, division ethnique, etc.). L'efficacité des réactions qui suivront en dépend.

Une attention toute particulière doit être portée à la démobilisation des enfants-soldats. Une entreprise délicate, coûteuse et qui demande un investissement en temps considérable. Car au-delà des séquelles physiques (amputation d'un membre, cécité, surdité...), l'on se trouve en présence d'enfants profondément traumatisés par leur expérience. Marqués «au fer rouge» pour la vie.

Par ailleurs, ce qui rend ce phénomène des enfants-combattants particulièrement dangereux, c'est que ces bouts d'homme ne savent pas faire autre chose que la guerre. Ne sachant ni lire ni écrire, ils ne connaissent qu'une manière de se faire respecter, celle du bout du canon... Une fois la paix revenue, ils sont souvent livrés à eux-mêmes. Sans soutien familial, beaucoup reprennent le chemin de la guerre quand elle se poursuit, ou s'organisent en gangs de rue. Des générations perdues...

«Il est immoral que les adultes désirent que les enfants fassent la guerre pour eux... Il n'y a simplement pas d'excuse, pas d'argument acceptable, pour armer les enfants», s'insurge l'archevêque Desmond Tutu. Il a raison. Mais au-delà de toute considération morale ou humanitaire, nous devrions être conscients qu'en envoyant des gosses au feu, nous semons les germes de futurs cycles de violence. Cette seule menace devrait nous obliger à réagir. C'est une question de sécurité et de stabilité. Qui nous concerne tous.

Marc SCHMITZ



le poids des traditions et de la culture joue ici à fond. La guerre est avant tout une histoire d'hommes... Les filles ne sont toutefois pas absentes. Alors que les armées régulières ont tendance à recruter presque exclusivement parmi la gent masculine, les mouvements d'opposition se montrent beaucoup moins sexistes.

Toujours plus nombreux

Fin des années 80, un rapport des Nations unies parlait de 200.000 enfants-guerriers. Aujourd'hui, la Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants-soldats avance un nouveau seuil: au moins 300.000 enfants combattaient activement dans une bonne trentaine de pays; plus de 120.000 pour la seule Afrique subsaharienne.

Si le phénomène des enfants-soldats a globalement tendance à se développer, les états d'esprit commencent toutefois à changer. Derniers signes en date: l'inscrip-

« Une hégémonie égoïste sera une hégémonie défiée. »

Les Etats-Unis viennent d'être victimes d'une vague d'attentats sans précédent. Dans le contexte actuel, il n'est pas inutile de replonger dans notre ouvrage* (publié il y a moins d'un an), consacré à la politique de sécurité américaine. Voici quelques passages du chapitre « Les relations internationales dans un monde unipolaire », de William Walker (professeur à l'Université de St Andrews, Ecosse):

« La tendance de la politique américaine [...] est de développer un unilatéralisme accru. Cette tendance est mondiale, mais en tant que puissance hégémonique, les Etats-Unis donnent le ton à la politique internationale. Leurs actions récentes semblent confirmer le glissement des relations internationales vers un unilatéralisme compétitif que nous espérons révoquer. »

Une politique contre-productive

Cette évolution pose quatre graves problèmes à la puissance américaine, car on peut estimer que cette dérive vers l'unilatéralisme va finalement à l'encontre de leurs intérêts.

Premièrement, une hégémonie égoïste sera inévitablement une *hégémonie défiée*. Les Etats et d'autres acteurs tenteront d'équilibrer le pouvoir et d'imposer des limites par n'importe quel moyen disponible. Etant donné la supériorité américaine sur

le plan des ressources économiques et militaires conventionnelles, les armes de destruction massive et le terrorisme (nous soulignons) seront les moyens rêvés de défier l'autorité américaine. Donc, gouverner de façon impérialiste et hautaine pourrait entraîner les Etats-Unis vers une situation de cauchemar absolu.

Deuxièmement, la capacité des Américains de résoudre les problèmes pourrait encore s'affaiblir dans un monde d'*hégémonie défiée* et d'*unilatéralisme compétitif*. Comme nous l'avons dit, la coercition est un instrument inapproprié face à des pays comme l'Irak ou la Corée du Nord, si ces actions manquent de soutien inter-

national et ne sont pas fondées sur le droit international. Une situation, où se combinerait une forte incitation à acquérir des armes de destruction massive (ou à développer les arsenaux existants), des régimes de non-prolifération défaillants, des tabous moins rigides et un manque de coopération, aurait des conséquences catastrophiques pour les Etats-Unis. La confiance dans la gestion des crises serait également entamée. En particulier, la capacité de gérer les crises avec la Russie et la Chine serait entravée dans le cas où la confiance et la coopération feraient défaut.

Troisièmement, l'unilatéralisme sera autodestructeur s'il mine la cohésion des alliances. Ce potentiel de division est déjà illustré par les tensions au sein de l'alliance occidentale à propos de la défense anti-missiles et de l'Irak. Si les tendances actuelles perdurent, elles aboutiront à une fragmentation politique et institutionnelle, affaiblissant de nouveau la capacité des Etats-Unis et d'autres grandes puissances de protéger leurs propres intérêts sécuritaires.

Enfin, l'argument implicite américain est qu'un retrait dans l'unilatéralisme compétitif au plan politique ne peut affecter le triomphe économique, étant donné l'autonomie intrinsèque des domaines de la globalisation économique et de la sécurité internationale. Rien n'est plus faux, selon moi. Si la sécurité continue à se détériorer davantage, l'économie globale et donc américaine sera finalement affectée, *a fortiori* dans un contexte d'aggravation des conflits politico-économiques.

Pour toutes ces raisons, l'intérêt national doit absolument ramener la sécurité coopérative – soutenue par l'usage judiciaire de la puissance militaire et économique – sur le devant de la scène. C'est certes une tâche difficile mais la seule qui peut éviter le désastre. »

* *Les Etats-Unis s'en vont-ils en guerre?*, un ouvrage collectif de 160 pages, préface et introduction de Paul-Marie de la Gorce, GRIP, octobre 2000 (495FB – 85FF).



Livres reçus

Annuaire français de relations internationales (AFRI) 2001 Volume. 2

Centre Thucydide, Bruylant, Bruxelles, 2001, 1.176 p.

Pari tenu, puisque voici le second volume, plus exactement la seconde édition de cet annuaire qui se veut plutôt francophone, belge, canadien, français et suisse que franco-français. Il y a trois parties « Etudes », « Rubriques » et « Bibliographies », subdivisées en thèmes traités chacun par plusieurs auteurs. C'est un ensemble ambitieux et souvent de bon niveau, académique, mais manquant singulièrement de schéma directeur; ainsi, toute une série de questions internationales marquantes de l'année 2000 sont absentes, et plutôt que d'annuaire, il faudrait parler d'un beau recueil de textes. Si certains de ces textes collent à l'actualité politique, d'autres semblent la survoler; la diversité de vues et d'approches sont le reflet des sciences politiques, et nous renvoient *in fine* aux travaux de chacun des auteurs.

Tracing Unintended Consequences of Humanitarian Assistance: The Case of Sudan

Geoff Loane & Céline Moyraud (eds.), CPN-SWP, Ebenhausen – Berlin, Nomos, Baden-Baden, 2001, 91 p.

Soutenu par le grand institut allemand SWP, cette étude de terrain explore honnêtement les limites de la cohabitation possible de l'assistance humanitaire et du militaire au sens le plus large dans les conflits en cours. Cela a valeur d'exemple, même si le cas soudanais est extrême, et démontre la nécessité de vraies politiques volontaristes de résolution de conflits et de reconstruction post-conflit des sociétés.

La vérification de l'élimination de l'arme chimique: essai d'analyse et d'évaluation de la Convention de Paris du 13 janvier 1993

Jocelyn Clerckx, Publications de l'Université de Rouen, Editions LGDJ, Paris, 2001, coll. Bibliothèque de droit international et communautaire, 320 p.

Suite à cet accord péniblement obtenu, une instance de vérification a été créée: l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. C'est du travail de celle-ci et des lacunes de droit que traite cet ouvrage. Au-delà de la technicité du texte, le constat qui en découle, de quelques années de fonctionnement, est que la volonté politique d'aboutir à un désarmement ou à un non-armement prévaut sur la qualité des prémisses. On ne peut pas en dire autant de tous les accords et de toutes les instances de contrôle... Souvenons-nous de la polémique du début des années 1990, quand certains, réticents à un traité, appelaient l'arme chimique « la bombe atomique du pauvre », attitude hautement régressive ne servant pas la paix globale.

Comment se procurer les publications du GRIP

Tous les ouvrages du GRIP sont vendus en librairie.

Mais ils peuvent aussi être directement commandés au GRIP.

Envoyez-nous une lettre ou le bon de commande ci-joint – accompagné du paiement – à l'adresse du GRIP
rue Van Hoorde, 33
B-1030 Bruxelles.

Vous pouvez également commander nos publications par téléphone (32.2) 241.84.20 par fax (32.2) 245.19.33 par e-mail (publications@grip.org) ou via Internet (www.grip.org)

Modes de paiement

Belgique : virement au compte 001-1711459-67 du GRIP à Bruxelles; virement au CCP 000-1591282-94 du GRIP à Bruxelles; bulletin de virement; chèque barré.

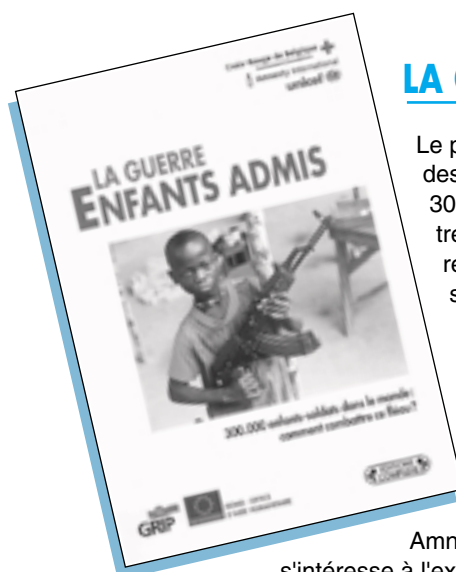
France : chèque barré; mandat postal international.

Luxembourg : soit verser au CCP 86464-37 du GRIP à Luxembourg; soit envoi d'un chèque au GRIP, libellé en FL.

Autres pays : virement au CCP 000-1591282-94 du GRIP à Bruxelles; mandat postal international.

Autre moyen de paiement
Carte de crédit (VISA, Eurocard, Mastercard)
Précisez votre n° de carte et la date d'expiration.

VIENNENT DE PARAÎTRE



LA GUERRE, ENFANTS ADMIS

Le phénomène des enfants-soldats prend aujourd'hui des proportions sans précédent. Ils seraient au moins 300.000, combattant, armes au poing, dans plus de trente pays. Le droit international – et ce, malgré les récentes avancées – fixe à 15 ans l'âge minimum pour s'enrôler. Trop jeunes pour voter, assez âgés pour tuer... Ou se faire massacrer. Certains n'ont même pas 8 ans!

Face à ce scandale, pas question d'abdiquer. Par son travail de sensibilisation, le GRIP entend contribuer à une mobilisation qui soit à la hauteur du drame. C'est l'objectif premier de cet ouvrage, réalisé en partenariat avec la Croix-Rouge,

Amnesty International et l'UNICEF. La première partie

s'intéresse à l'exploitation des enfants à des fins militaires (rappel

historique, pays concernés, principaux motifs de recrutement, études de cas...).

Un voyage au bout de l'enfer! Après avoir ensuite esquissé les difficultés de la réinsertion, les auteurs consacrent une dernière partie aux « remèdes ». Quelles stratégies pour prévenir l'enrôlement? Comment renforcer le cadre législatif? Quel rôle pour les instances internationales, les gouvernements, la société civile?

Ont contribué à cet ouvrage : Thierry Baillon, Tom Bennett, Colette Braeckman, Rachel Brett, Els De Temmerman, Françoise Dieryck, Boia Efraime Jr., Renaud Galand, Ahmadou Kourouma, Isabelle Küntziger, Jean-Claude Legrand, Felix Nkundabagenzi, Olara Otunnu (**préface**), Michael Pohly, Marc Schmitz, Uwe Siemon-Netto, Michel Wéry et Yves Willemot.

Un ouvrage de 192 pages, **12,95 euros – 522 FB – 84,95 FF.**
(ISBN 2-87027-795-4)

LES ARMES À URANIUM APPAUVRI JALONS POUR UNE INTERDICTION

Utilisées pour la première fois contre l'Irak, ensuite dans les Balkans, les armes à uranium appauvri ont provoqué un immense débat. Qu'en est-il des conséquences sanitaires et environnementales? Les experts « indépendants » (mais consciencieusement « choisis »), mandatés par les gouvernements et les organisations internationales, se retranchent derrière un consensus affirmant l'innocuité de ces armements.

Cette pensée unique et rassurante est cependant loin d'être partagée par l'ensemble de la communauté scientifique. Nombreux sont ceux que les erreurs, amalgames et omissions de ces rapports

officiels irritent et dérangent.

Ce livre leur donne la parole. Toxicologue, physicien, juriste ou économiste, chacun apporte dans cet ouvrage son analyse, critique et tranchante, en replaçant l'évaluation des risques sanitaires et environnementaux au centre de la véritable question : quel développement durable pouvons-nous encore proposer aux populations des régions contaminées par l'uranium appauvri?

Avec des **contributions** de Bruno Barrillot, Corinne Castanier, Bruno Chareyron, Christophe De Brouwer, Luc Mampaey, Claudine-Mariko Richard et Nicolas Tavitian.

Un ouvrage de 112 pages, **9,85 euros – 397 FB – 64,80 FF.**
(ISBN 2-87027-834-9)

